

LE TABAC ET LE PAIN.—On compte que la ville de New York dépense \$10,000 par jour pour son tabac, et seulement \$8,500 pour son pain. On estime de plus que 20,000 pour personnes meurent chaque année en Amérique par suite de l'usage du tabac.

SOCIÉTÉ BIBLIQUE DE NEW-YORK.—Cette société a célébré son vingt-huitième anniversaire le 17 novembre dernier. Le rapport du Comité administrateur nous apprend que 37,536 Bibles et 94,283 Nouveaux Testament ont été distribués durant l'année dernière.

M. CHINQUY.—On annonce que ce monsieur est arrivé dans l'état d'Illinois et que le printemps prochain 1,500 familles canadiennes de Montréal et de Québec doivent aller Py rejoindre.

LES VAUDOIS DU PIÉMONT.—Le roi de Sardaigne se montre évidemment plus libéral que ses voisins. Il a accordé une pleine et entière liberté religieuse à ses sujets protestants, les Vaudois, et les a encouragés à bâtir une grande église à Turin. La première pierre de cette église a été posée il y a environ six semaines.

CE QUE COUTE LA GUERRE.—De 1830 à 1848, la France a dépensé :

Pour l'armée et la marine militaire . . . 7,846,592,000 fr.
Pour l'instruction publique 239,802,000 fr.
Pour l'agriculture et le commerce . . . 259,020,000 fr.

Ainsi, en 18 ans, la guerre seulement prévue a anéanti près de huit milliards. Elle a absorbé à son profit trente rois plus d'argent que l'Etat n'en a consacré pendant la même période, soit à l'instruction publique, soit à l'agriculture et au commerce.

Le total des dépenses de l'Etat de 1830 à 1848, a monté à 24 milliards 753 millions. La paix armée figure dans cette somme pour 7 milliards 846 millions pour près d'un tiers !

(Bien-être.)

RÉCLAMATION ÉTRANGÈRE.—On s'occupe en ce moment à Paris d'une réclamation aussi étrange qu'imprévue, qui met dans un certain embarras nos hommes politiques et ne laisse pas que d'inquiéter un peu nos artistes.

Un noble Romain, le descendant des Braschi, dont le père ou le grand-père était parent du pape Pie VI, prétend que la plupart des chefs-d'œuvre de sculptures et de peintures que possède le Musée du Louvre sont sa propriété. Et ce ne sont pas des œuvres ordinaires ! ce sont des tableaux sans prix, des antiques dont la valeur est inestimable. Il paraît que ces objets faisaient partie d'une villa que la famille Braschi possédait à l'époque de l'invasion de Rome par les Français, à la fin du siècle dernier. En sa qualité d'héritier, le noble Romain, armé d'une masse de papiers, de notes, de lettres, de renseignements, réclame tranquillement au gouvernement de la République de 1848 les plus beaux ornements de la galerie du Louvre, de son salon carré, la *Sainte Famille* de Raphaël entre autres, dit-on, comme objets à lui appartenant. Si l'on veut les garder, il demande en échange quelques millions. Cette réclamation a été soumise au conseil-d'état, qu'elle n'embarrassera pas moins que les ministres.—*Phare.*

LE NOUVEAU ROI DE HANOVRE.—Le roi de Hanovre a succombé le 18 novembre, à sept heures du matin, à la maladie dont il était atteint et qui laissait peu d'espoir de le sauver. Il était entré dans la 81^e année de son âge.

Le roi Ernest-Auguste, né duc de Cumberland, prince royal d'Angleterre, était le dernier fils survivant du roi Georges III et le seul oncle survivant de la reine Victoria.

Il a pour successeur le prince Alexandre-Charles-Ernest-Auguste, son fils unique, né le 27 mai 1819. Le nouveau roi est frappé de cécité ; mais cette infirmité ne rendra pas une régence nécessaire, le roi défunt ayant, dès l'année 1841, prescrit des mesures destinées à parer aux inconvénients qui pourraient résulter de l'état de son fils pour l'administration et le gouvernement du pays.

La principale de ces dispositions porte que la signature du roi ne pourra être valable en aucun cas que si elle est

certifiée, indépendamment d'un ministre, par deux fonctionnaires assermentés pris dans un conseil de douze membres nommés *ad hoc*.

Le nouveau roi, Georges V, a annoncé son avènement au trône par une proclamation, où nous trouvons le passage suivant.

"Comme en vertu de l'ordre de succession de notre maison royale, le Gouvernement du royaume de Hanovre nous est transmis, nous annonçons notre avènement à nos sujets et à nos autorités. Nous promettons en même temps, sous notre parole royale, d'observer inviolablement la Constitution de l'Etat."

Ce langage a produit en Allemagne un effet d'autant meilleur, qu'on ne s'attendait guère à cette reconnaissance formelle et explicite de la Constitution, et à la confirmation du ministère de Munchausen par le nouveau souverain. Quelques personnes affirment bien que ce n'est là qu'une confirmation provisoire, et qu'une modification du cabinet n'en aura pas moins lieu prochainement. C'est possible ; mais ce n'en est pas moins un fait important et rassurant que cette reconnaissance de la Constitution par George V, et le serment qu'il lui prête dans ses lettres patentes. Aux termes de cette Constitution, nous l'avons déjà dit, les Chambres doivent être convoquées immédiatement après le changement de règne, et à défaut de convocation, elles se réunissent de droit. Il est donc probable que le nouveau roi, puisqu'il a reconnu la loi fondamentale actuelle, suivra ses prescriptions et que les Chambres seront prochainement convoquées.—*Phare.*

DANEMARK.—On écrit de Copenhague, le 30 octobre :

"En 1848, lorsque le Danemark fut obligé de prendre les armes pour combattre la funeste insurrection qui venait d'éclater dans les duchés de Schleswig et de Holstein, le gouvernement fit acheter à la hâte 35,000 fusils en France et 7,600 en Angleterre. Pendant la dernière session de la Diète, lors de la discussion du budget de la guerre, plusieurs députés de l'opposition en prirent texte pour critiquer vivement les fusils français, et allaient même jusqu'à dire que les succès obtenus par l'armée danoise auraient été à la fois plus prompts et plus grands, si notre infanterie avait été armée de fusils comme ceux venus d'Angleterre. M. de Tcheming, un des plus savants et des plus habiles officiers du Danemark, et qui précisément en 1848 était ministre de la guerre, repoussa énergiquement cette allégation. Il déclara qu'il avait lui-même acheté en France les fusils, qu'il les avait examinés, et qu'il les avait trouvés excellents à tous égards, et il demanda la nomination immédiate d'une commission d'enquête.

"Cette commission fut nommée, et, après des recherches minutieuses, elle vint de présenter à la Diète un rapport duquel il résulte que les fusils français étaient les meilleurs que l'armée danoise eût jamais possédés, tandis que les fusils anglais étaient non seulement très-mauvais, mais que la plupart d'entre eux n'avaient même pu servir ; de sorte que les chefs de régiments se virent obligés d'en demander le remplacement.

"Le résultat de cette enquête, confirmé par un grand nombre d'officiers supérieurs d'infanterie, a été accueilli avec de bruyants applaudissements par les deux chambres de la Diète."

REFROIDISSEMENT ENTRE LA PRUSSE ET L'AUTRICHE.—La *Gazette de Cologne* contient les lignes suivantes, qui semblent annoncer du refroidissement entre la Prusse et l'Autriche :

"On nous écrit de Francfort que, non seulement les États du centre, mais en outre beaucoup de petits États de l'Allemagne, nourrissent des préventions contre la Prusse. Ils prétendent que ce Gouvernement compromet leur indépendance par l'opiniâtreté avec laquelle il demande à la Diète germanique l'établissement d'une police fédérale centrale et la promulgation d'une loi générale sur la presse. Ces préventions sont mal fondées. Cependant, il ne faut pas les dédaigner, car l'Autriche sait parfaitement exploiter à son profit la défiance qu'inspire la Prusse, en accreditant l'idée